

Séance extraordinaire du 3 février 2025

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce troisième jour du mois de février deux mille vingt-cinq à dix-sept heures sept, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général, et Edith Bellemare, assistante-greffière.

CV2256

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Aucune question n'a été transmise en ligne ni posée en salle lors de la présente séance.

CV2257

Audition de la révision de la décision du comité de démolition relative à la demande concernant l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis) (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [GRE-2024-048](#)

En conformité à la résolution CV-2024-0734 fixant au 3 février 2025 à 17h la date d'audition de la révision de la décision du comité de démolition relative à la demande concernant l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis) (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis), le conseil de la Ville procède à l'audition.

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 17h09 et se termine à 18h42.

Le demandeur du certificat d'autorisation de l'immeuble, 9122-2778 Québec inc., est présent lors de l'audition.

Madame Hélène Jomphe, cheffe de service - comités d'urbanisme et milieu bâti présente le dossier de révision de la décision du comité de démolition relative à la demande concernant l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis), le conseil de la Ville procède à l'audition.

Sont entendus dans l'ordre :

- le demandeur, 9122-2778 Québec inc., Patrick Garant et François Robitaille représentent le demandeur
- Roger Lachance

- Thomas Mercier
 - Hélène Mercier, qui remplace Céline Mercier qui a demandé ce remplacement
 - Louis Vallée – Fédération Histoire Québec
 - Gaston Cadrin – GIRAM
 - Pierre Lainesse
 - Diane Blanchette
 - Charles-Olivier Roy
 - Yolande Lépine
 - Anne Carrier
-

CV2258

Période d'intervention des membres du conseil

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin prend la parole.

CV2259

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

À 18h44, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Edith Bellemare, assistante-greffière